

## INFO DECHETS

L'harmonisation du service de Gestion des Déchets Ménagers de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges a été lancée. Celle-ci va entraîner des changements en 2018 :

Des marchés publics arrivant à échéance, un nouvel appel d'offre a été lancé. Ainsi à partir du 2 janvier, les collectes ordures ménagères et collectes sélectives seront assurées par le prestataire de Dijon Métropole (DIEZE).

Pour ce début d'année pas de changement pour les plannings de collectes. Les bacs d'ordures ménagères devront toujours être présentés la veille au soir.

Concernant les bacs de collecte sélective, il n'y a pas de changement pour ce début d'année. Les bacs sont collectés un mercredi sur deux et doivent être présentés sur le domaine public le mardi soir pour une collecte le mercredi selon le calendrier de collecte mis à votre disposition cette fin d'année.



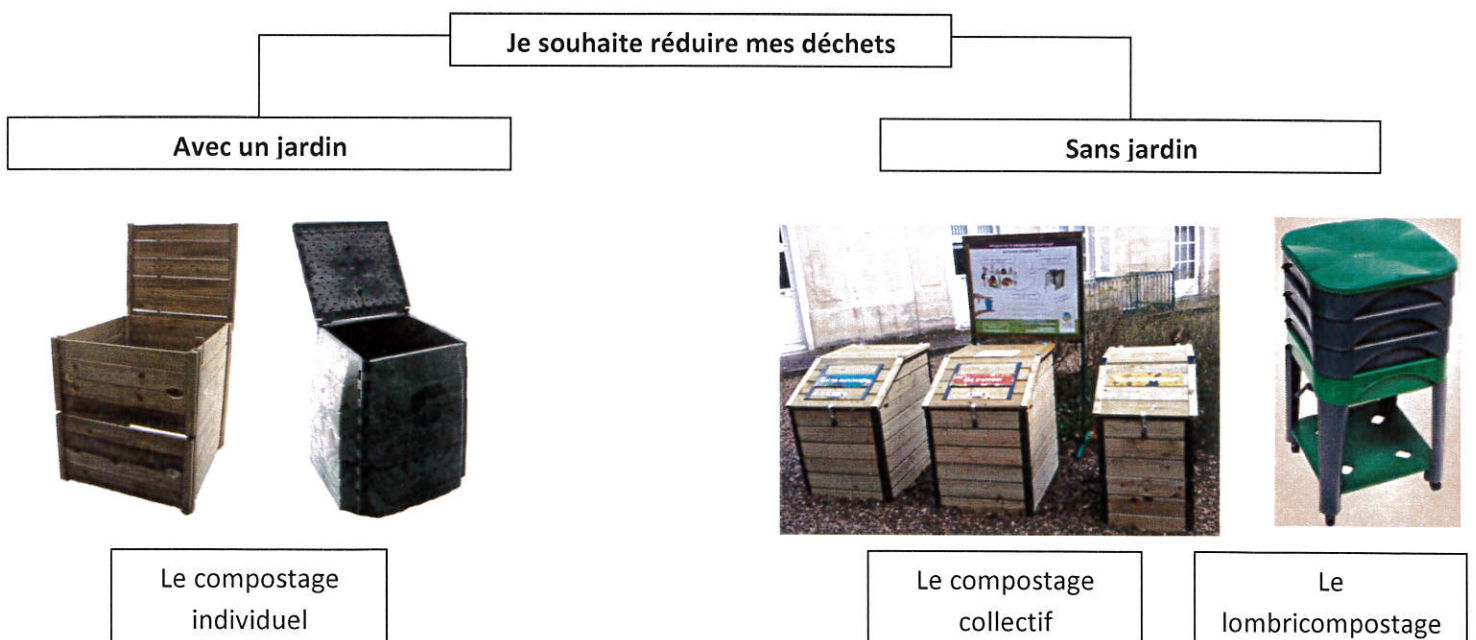
Par ailleurs, les jours de collectes Ordures Ménagères et Tri sélectif concernés lors les jours fériés s'effectueront systématiquement les lendemains. En exemple, **la collecte Ordures Ménagères du lundi 1<sup>er</sup> janvier 2018 sera décalée au mardi 02 janvier 2018.**

Un nouveau règlement de service et de facturation, ainsi que la nouvelle grille tarifaire sont actuellement à l'étude. Ils seront validés par les élus très prochainement. Vous recevrez ces documents dans votre boîte aux lettres début 2018.

Le service de gestion des déchets ménagers se tient à votre disposition pour toute information complémentaire au 03 80 51 04 50 ou [om.ri@ccgevrey-nuits.com](mailto:om.ri@ccgevrey-nuits.com)

## POUR REDUIRE LE VOLUME DE SES DECHETS : LE COMPOSTAGE SOUS TOUTES SES FACETTES

Le compostage est une excellente manière de faire diminuer votre volume d'ordures ménagères. En effet, environ 30% des déchets de notre poubelle sont compostables.



- **Le compostage individuel** : vous pouvez acquérir un composteur individuel d'environ 400 Litres en plastique ou en bois par le biais de la Communauté de Communes au tarif de 15€ en suivant une initiation de 20 minutes sur rendez-vous à Gevrey-Chambertin ou à Nuits-Saint-Georges, votre composteur vous sera remis à son issu.  
Sans initiation les composteurs sont disponibles au tarif de 30€ avec un retrait sur rendez-vous à Gevrey-Chambertin ou à Nuits-Saint-Georges.
- **Le compostage collectif** : vous habitez en immeuble, ou vous ne possédez pas de jardin, la Communauté de Communes peut vous accompagner dans un projet pour composter collectivement en pied d'immeuble ou dans un quartier.
- **Le lombricompostage** : c'est l'utilisation des vers de compost et autres organismes pour transformer ses déchets de cuisine et produire un engrais de qualité. Cette solution est adaptée aux personnes qui vivent en appartement. La collectivité propose des lombricomposteurs en plastique d'un volume de 30 Litres au tarif de 26.50€.

Les composteurs et lombricomposteurs sont fournis avec un bioseau de 7 litres à installer dans votre cuisine pour stocker et transporter les déchets compostables de votre cuisine, à votre composteur ou lombricomposteur.



## **# LES TUTOS**

Pour réduire votre production de déchets de façon ludique, le service Environnement de la Communauté de communes vous propose tous les jeudis une vidéo «Tutos » ! Vous découvrirez des astuces faciles pour réutiliser des objets destinés à être jetés, des recettes gourmandes pour lutter contre le gaspillage alimentaire, et vous apprendrez à réaliser vos produits ménagers et cosmétiques 100% naturels. Pour visionner ces vidéos, rendez-vous sur la chaîne **Youtube** « CC de Gevrey-Chambertin et de Nuits-St-Georges » ou sur la page Facebook de la collectivité : <https://facebook.com/ccgevreychambertinetdenuitsstgeorges>.

**Si vous souhaitez vous équiper ou tout simplement pour avoir plus d'informations, contactez Anne PARIZOT, notre animatrice Prévention des Déchets au 03.80.61.19.98 ou [prevention.dechets@ccgevrey-nuits.com](mailto:prevention.dechets@ccgevrey-nuits.com)**